

AIDE - MEMOIRE
des conditions d'admission détaillées au poste de
mécanicien de disposition (m/f)
régime du salarié, avec possibilité de fonctionnarisation

L'administration communale de la Ville de Luxembourg se propose de recruter pour les besoins du Service Autobus, **un mécanicien de disposition (m/f)** dans le régime du salarié, à plein temps et moyennant un contrat de travail à durée indéterminée, avec possibilité de **fonctionnarisation** dans le « **groupe de traitement C1, sous-groupe technique** ».

a) Conditions d'admissibilité :

- être âgé au moins de 21 années ;
- être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ;
- faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois) tel que prévu par la convention collective de la Ville ;
- jouir des droits civils et politiques et offrir les garanties de moralités requises ;
- faire preuve des connaissances professionnelles nécessaires ;
- détenir un diplôme **DAP** ou un certificat étranger reconnu équivalent par le ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse dans une des branches suivantes : **mécanicien d'autos et de motos, mécatronicien d'autos et de motos, électronicien de véhicules automoteurs.**
- être en possession des permis de conduire de la classe **B et C (camion).**

b) Description du poste :

Missions :

Assurer la mise à disposition des autobus.

Tâches :

- Mettre à disposition des chauffeurs, des véhicules et équipements en parfait état de marche, propres et avec des documents en règle ;
- Effectuer des contrôles visuels des défauts apparents ;
- Effectuer les dépannages des bus en panne sur le réseau, les échanges de bus sur route et les rapatriements le cas échéant ;
- Saisir les demandes de réparations pour le service V&M dans le système de gestion FUPA et effectuer le suivi ;
- Effectuer les réparations de premier niveau (changement d'ampoules, fusibles, remplacement rétroviseurs, réparation sièges, etc.) ;
- Saisir et tenir à jour les données dans le logiciel de gestion du dépôt (eDMS);
- Assister et informer les chauffeurs en cas de problèmes techniques sur les mesures simples à entreprendre et à être disponible par téléphone.

Compétences et exigences:

- Être disposé à travailler selon un horaire posté, les weekends et les jours fériés ;
- Disposer d'un bon esprit d'organisation et de coordination ;
- Avoir un esprit d'initiative élevé ;
- Disposer d'un sens élevé de responsabilité ;
- Pouvoir travailler de façon autonome, ainsi que dans une équipe ;
- Bon sens de l'analyse et capacité à mettre en œuvre une expertise technique ;
- Avoir de bonnes facultés de communication ;
- La détention du permis de conduire des catégories B et C (camion) constitue une obligation.

Le candidat s'oblige à faire preuve de réussite du permis D (autobus) deux années après son entrée en service.

Cette énumération des tâches n'est pas exhaustive et elle pourra être sujette à modification suivant les besoins du service. De plus amples renseignements concernant les tâches peuvent être demandés auprès de M. Lamborelle Jacques, Service Autobus, tél. : 4796 - 3777.

c) Pièces à joindre :

1. demande d'emploi (**veuillez indiquer la référence : 647-AVL-Meca**)
2. curriculum vitae détaillé (périodes exactes des études et des professions antérieures) ;
3. acte de naissance ;
4. copie de la carte d'identité ou du passeport ;
5. copie du permis de conduire ;
6. copie de la carte d'identification de la Sécurité sociale du Grand-Duché de Luxembourg (matricule social) ;
7. extrait récent du casier judiciaire bulletin n°3 et n°4 (Guichet.lu) ;
8. copies des diplômes et certificats d'études ;
9. certificat d'affiliation complet reprenant toutes les occupations enregistrées auprès du Centre commun de la sécurité sociale (Guichet.lu) ;
10. photo passeport récente ;
11. **le cas échéant, une preuve de réussite à l'examen d'admissibilité dans le groupe de traitement C1-technique incluant le relevé des notes de l'examen d'admissibilité.**

Les candidats (m/f) sont priés de fournir un **numéro de téléphone** par lequel il/elles pourront être contacté(e)s.

Les demandes munies des pièces à l'appui requises sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins, L-2090 Luxembourg pour le vendredi, 16 octobre 2026 au plus tard.

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en compte.

d) Modalités de recrutement :

Le recrutement sera réalisé sur base des dossiers de candidatures et le cas échéant d'entretien.

Le candidat(e) retenu(e) sera engagé(e) sous le régime du salarié (type ouvrier), à plein temps, moyennant contrat de louage de service à durée indéterminée, avec une période d'essai de 6 mois.

Le/la candidat(e) retenu(e) devra se soumettre à un examen médical fait par le médecin de travail, par application des dispositions de l'article L- 326-1 du Code du Travail. Les modalités pratiques de l'examen médical seront communiquées au (à la) candidat(e) en temps utile.

Le/la candidat(e) retenu(e) a la possibilité de se fonctionnariser dans un délai maximal de 24 mois après son entrée en service en rapportant la preuve pendant ladite période de la réussite de l'examen d'admissibilité prévu pour le secteur communal. Le calendrier prévisionnel des inscriptions et sessions d'examen de l'année 2026 est publié sur le site Internet www.govjobs.public.lu. Les inscriptions se font exclusivement par voie électronique via le lien MyGuichet sur GovJobs.

Pour les candidat(e)s pouvant faire valoir une nomination définitive en qualité de fonctionnaire dans le secteur communal ou auprès de l'Etat, une mutation avec bonification d'ancienneté est possible.

e) Rémunération :

La rémunération du/de la salarié(e) correspond à la carrière « **Lohngruppe F – Werkstattangestellter** » telle que prévue aux articles 26 et 27 de la convention collective des salariés de la Ville de Luxembourg.

La carrière « **Lohngruppe F – Werkstattangestellter** » évolue de l'échelon 0 (175 points indiciaires) à l'échelon 15 (280 points indiciaires) et l'avancement se fait de façon biennale.

Pendant les deux premières années de service, le titulaire pouvant se prévaloir d'une expérience professionnelle

- inférieure à 10 années : touchera une indemnité de 175 points indiciaires, soit 4.386,77 € brut pendant la première année. Pendant la deuxième année, il/elle bénéficie d'une indemnité de 185 points indiciaires, soit 4.637,44 € brut au nombre-indice actuel de 992,24.
- supérieure à 10 années : touchera pendant la première et la deuxième année une indemnité correspondant à l'échelon dans lequel il/elle sera classé(e) à la fin de la période d'initiation, diminuée d'un échelon.

En outre, ils/elles toucheront une prime de 21 points indiciaires (Sonderzulage), ce qui correspond à 526,41 € brut.

Le salarié qui est père ou mère d'un ou de plusieurs enfants pour lequel ou lesquels sont versées des allocations familiales de la part de la Caisse pour l'avenir des enfants, bénéficie d'une allocation de famille de 29 points indiciaires à savoir 726,95 € brut.

Le salarié bénéficie d'une allocation de fin d'année.

L'indemnité est adaptée aux variations du coût de la vie, constaté par l'indice pondéré, suivant les dispositions afférentes.

Les titulaires seront affilié(e)s à la Caisse Nationale d'Assurance Pension, ainsi qu'à la Caisse Nationale de Santé y rattachée, dont bénéficieront également le cas échéant certains membres de sa famille.

CURRICULUM VITAE POUR UN POSTE DE SALARIE QUALIFIÉ (ouvrier)

Référence du poste : 647-AVL-Meca ☐



Données personnelles

Nom : _____
Prénom(s) : _____
Adresse officielle : Pays : _____
N° et Rue : _____
Code postal : _____ Localité : _____
Téléphone : _____ Fax : _____
GSM : _____ E-mail : _____
Etat civil et enfants : _____
Lieu de naissance : _____ Date de naissance : _____
Pays : _____ Nationalité : _____
N° matricule social

--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

 Homme ☐ Femme ☐

Le demandeur déclare avoir pris acte :

- que l'indication d'informations erronées dans ce document ou durant l'entretien, constitue une raison suffisante de résiliation du contrat de travail en cas d'engagement ultérieur ;
- qu'il doit être détenteur d'un casier judiciaire vierge en cas d'engagement ;
- qu'il est ressortissant d'un Etat membre de l'UE ;
- qu'il doit faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois).

Le candidat déclare qu'il autorise la Ville à traiter par informatique, en vue des procédures de recrutement ultérieures, les données personnelles récoltées dans ce formulaire sous réserve de l'observation de la protection des données nominatives.

Enseignement et formation (merci de respecter l'ordre chronologique)

Etablissement :		
Type de formation :		
Diplôme/certificat :		
Dates début/fin :		
Remarques :		

Etablissement :		
Type de formation :		
Diplôme/certificat :		
Dates début/fin :		
Remarques :		

Expériences professionnelles (merci d'indiquer les plus récentes)

Employeur :
Secteur :
Fonction :
Dates début/fin :
Tâches :

Employeur :
Secteur :
Fonction :
Dates début/fin :
Tâches :

Employeur :
Secteur :
Fonction :
Dates début/fin :
Tâches :

Permis de conduire

Type de permis :
Libellé :
Date d'émission :
Date de validité :

Certificat de qualification initiale des conducteurs professionnels de poids lourds ? OUI ☐ NON ☐

Si OUI, 140 heures ☐ ou 280 heures ☐

Connaissance des langues

Luxembourgeois
Français
Allemand
Autres

LECTURE

ECRITURE

EXPRESSION

COMPREHENSION

1 = élémentaire, 2 = suffisant, 3 = avancé

Autres informations

Quelles sont les motivations à l'origine de votre candidature ?

Conditions de travail

Avez-vous des restrictions pour exercer certaines tâches et activités ? Citez ces activités et les contraintes respectives.

Bénéficiez-vous du statut de travailleur handicapé ? OUI ☐ NON ☐

Si OUI copie de la décision de reconnaissance de la qualité du travailleur handicapé établie par l'agence pour le développement de l'emploi (ADEM).

Commentaires :

Autres remarques

Lieu et date : _____

Signature : _____